

Retour d'expérience

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Urbanisme favorable à la Santé

« Action - Retour d'Expérience »

Redon Agglomération

La fiche action « Urbanisme Favorable à la Santé » de Redon Agglomération est extraite du guide « Santé Environnement : les territoires bretons s'engagent ». Ce guide a été réalisé par l'IREPS Bretagne et recueille les initiatives Santé Environnement dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 de la Région Bretagne.

Le guide est téléchargeable sur : www.bretagne.prse.fr

Huit axes pour un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) en Bretagne

Le contexte :

Plusieurs problématiques de santé publique (obésité, asthme, troubles de la santé mentale, exposition aux nuisances ou polluants...), mais aussi la qualité de vie et le bien-être des populations, sont influencés par la planification urbaine et l'aménagement du territoire.

Depuis 1987, le mouvement international des «Villes-Santé» de l'OMS impulse le concept d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS). En 2010, le secteur de la santé publique réinvestit et adapte le concept d'UFS en France, avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) en chef de file. Les initiatives locales se multiplient, à l'image en Bretagne du Réseau Bretagne Urbanisme Santé (RBUS)*, engagé depuis 2010 pour la promotion d'un urbanisme favorable à la santé.

Les démarches d'urbanisme favorable à la santé associent des professionnels de différents champs, des élus, des usagers afin de renforcer les facteurs de protection et minimiser les facteurs de risques.

** **Les partenaires du réseau RBUS** : Ville de Rennes, école des hautes études en santé publique, Agence régionale de santé Bretagne, Rennes métropole, Association Internationale pour la promotion de la Santé et le Développement Durable (S2D), Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, Centre régional d'études, d'actions et d'informations Bretagne et Observatoire régional de la santé de Bretagne.*

Les enjeux :

- Aborder les projets d'aménagement et de planification par une approche systémique des enjeux de santé, d'environnement et de développement du territoire.
- Partager une culture commune et développer les compétences en UFS.

- Encourager les partenariats et anticiper les questions de santé le plus en amont possible dans le processus de décision.
- Développer des outils adaptés pour questionner et évaluer la place de la santé.

Les démarches possibles :

- **S'appuyer sur les politiques et dispositifs** multi-partenariaux (plan régional santé environnement, contrat local de santé, plan climat air énergie territorial, contrats de transition écologique...).
- **Intégrer les déterminants de la santé** dans les procédures réglementaires (études d'impact, évaluations environnementales...), **les documents prescriptifs** (cahiers des charges de projets d'urbanisme, d'architecture et d'espace public...) **ou les démarches de développement durable** (approches développement durable dans les opérations d'urbanisme...).
- **Développer la recherche-action ou des temps de rencontre pour un regard croisé** entre chercheurs, acteurs de santé, aménageurs et usagers.
- **Encourager la formation** des intervenants et se baser sur les démarches et outils existants : méthode d'évaluation d'impact sur la santé ; guide « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils » et son référentiel d'analyse des projets d'urbanisme (EHESP/DGS 2014) ; Guide ISADORA, Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement, à paraître prochainement (EHESP/agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine/fédération nationale des agences d'urbanisme).

Sources

Guide « Agir pour un urbanisme favorable à la santé, concepts et outils », EHESP/DGS 2014.
www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf

« 8 axes pour un urbanisme favorable à la santé », Réseau Bretagne Urbanisme Santé, 2019.
<http://www.bretagne.prse.fr/8-axes-pour-un-urbanisme-favorable-a-la-sante-a245.html>

Les huit axes de l'Urbanisme Favorable à la Santé :

ENCOURAGER des modes de vie favorables à la santé, notamment l'activité physique et l'accès à une alimentation saine et durable.

PROMOUVOIR la cohésion sociale et le bien-être des habitants, en offrant à chacun des possibilités de logement, de mobilités et d'activités récréatives notamment dans les espaces publics.

FACILITER l'accès à l'emploi, l'accès aux équipements et services dont le soin et les services socio-sanitaires.

RÉDUIRE les risques liés aux polluants et aux nuisances, notamment en protégeant et valorisant les milieux et les ressources naturelles.

RÉDUIRE les inégalités sociales et environnementales de santé, avec une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité.

SOULEVER les antagonismes et veiller à l'articulation des différentes politiques publiques au regard de leurs impacts sur la santé.

METTRE EN PLACE des stratégies favorisant l'intersectorialité et l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, dont les citoyens.

PENSER un projet adapté aux spécificités locales et adaptable aux évolutions sociétales et environnementales (ex : modes de vie, changement climatique, transition énergétique).

A Redon Agglomération : une démarche d'UFS dans le projet de réaménagement urbain Confluences 2030

Dans le cadre de son contrat local de santé et du soutien financier des Agences régionales de santé Bretagne et Pays de la Loire, Redon Agglomération a initié une démarche d'UFS dans le cadre du projet de réaménagement de ses quartiers portuaires. Elle a internalisé cette expérimentation pour favoriser une acculturation et appropriation de la démarche par ses élus et ses techniciens et impacter à moyen-long terme les projets de la collectivité. La méthode enrichissant ce projet de réaménagement public comporte un recueil de données en santé environnement et une aide à la décision de la maîtrise d'ouvrage sur des déterminants de santé (activité physique et sédentarité, lieux de rencontre et usages de la population...).



Ils agissent aussi pour un urbanisme favorable à la santé :

Démarche d'accompagnement d'urbanisme favorable à la santé, dans le cadre de la restructuration du quartier du Gros chêne à Rennes, service santé environnement de la direction santé publique handicap de la Ville de Rennes, dsph-santeenvironnement@ville-rennes.fr / 02.23.62.22.10

Réseau Bretagne Urbanisme Santé

 contact.rbus@s2d-ccvs.fr

Redon Agglomération

 contact.sante@redon-agglomeration.bzh

 02.99.70.34.34